

Arrêté de nomination de Mme Mulocheau, Institutrice publique à Damville.

Numéro d'inventaire : 1999.04445

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de l'Eure (Evreux)

Imprimeur : Bauche (René), Evreux.

Date de création : 1934

Description : Feuille de papier bis de petit format.

Mesures : hauteur : 213 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Académie de Caen - Inspection académique de l'Eure - République française. Evreux, le 17 septembre 1934, l'Inspecteur d'Académie de l'Eure a nommé Mme. Mulocheau, Institutrice à Saint-Pierre de Cernières, Institutrice publique à dater du 1er octobre 1934, dernier délai, à Damville. "Monsieur le Maire est chargé de procéder à votre installation. Vous devez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur primaire (ou à Mme l'Inspectrice) copie du procès-verbal de cette installation. Vous procéderez ensuite au récolement du mobilier dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles publiques." Signature illisible de l'Inspecteur d'Académie.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Nom de la commune : Évreux

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Évreux

ACADEMIE DE CAEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSPECTION ACADEMIQUE
DE L'EURE

Erreux, le 17 SEPT 1934

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DE L'EURE,
à M Madame Melochon INSTITUT rice
à St Pierre de Cremières

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté
du 17 SEPT 1934, M. le Préfet vous a nommé ,
sur ma proposition, institut rice publi que de la commune
de Dammville

ECOLE de fille (don

Vous voudrez bien vous rendre à ce poste pour le
4 OCT 1934, dernier délai.

M. le Maire est chargé de procéder à votre installation.
Vous devrez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur
 primaire (ou à M^{me} l'Inspectrice, copie du procès-verbal
 de cette installation.

Vous procéderiez ensuite au récolement du mobilier
dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles
publiques.

**Veuillez immédiatement m'accuser réception de la
présente lettre.**

L'Inspecteur d'Académie,



M



